

SARL BALLALOU & ASSOCIES
« Le Majestic » 99 bd des Allobroges
74130 BONNEVILLE
Tél.04.50.97.21.34. Fax.04.50.97.23.58
Email : bonneville@scp-ballaloud.fr

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au plus offrant et dernier enchérisseur

EN UN SEUL LOT

Sur la commune de MORILLON (74440),

UN APPARTEMENT AVEC CASIER A SKIS
*296 route de Cluses – Lieudit « Le Caton » - Ensemble
immobilier dénommé « LE PALLADIOR »*

La vente aura lieu
JEUDI 30 JUIN 2022 A 14H

Au Palais de Justice de BONNEVILLE (74130), 18 rue du Parquet

**Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura 10 jours
pour porter surenchère de 10% du prix atteint**

DESIGNATION :

SUR LA COMMUNE DE MORILLON (74440)

296 route de Cluses, lieudit « Le Caton », dans un ensemble immobilier dénommé « Le Pallador »,

Logement occupé dans le cadre de la résidence hôtelière 3 étoiles exploitée par le groupe VACANCEOLE, sous la dénomination « Résidence Grand Massif »,

Un studio situé au rez-de-chaussée & un casier à skis, cadastrés :

- Section B n° 4208, pour une contenance de 00ha 01a 05ca
- Section B n° 4699, pour une contenance de 00ha 16a 73ca
- Section B n° 4700, pour une contenance de 00ha 00a 24ca
- Section B n° 4701, pour une contenance de 00ha 00a 24ca
- Section B n° 4702, pour une contenance de 00ha 11a 54ca

DESCRIPTION :

Studio portant le numéro 6, situé au rez-de-chaussée, avec les 127/10.000e de la propriété du sol et des parties communes générales.

Surface : 17.25 m2.

Balcon exposé est.

Jouissance privative et particulière d'un casier à skis.

Le logement peut être réuni avec le logement voisin (n°4) afin de former une suite familiale.

OCCUPATION :

Selon le PV DESCRIPTIF dressé par la SAS SAGE & ASSOCIES le 03/08/2021, « Le logement est occupé dans le cadre de la résidence hôtelière trois étoiles, exploitée par le groupe VACANCEOLE, sous la dénomination « Résidence Grand Massif ».

La directrice du site est Madame Marie LEMAIRE.

Les loyers dus à Madame BERGER sont déjà saisis, depuis le 32/07/2017, au profit de la Compagnie Européenne de Garantie et Cautions, dont le siège est sis : Tour Kupka, 16 rue Hoche, 92919 LA DEFENSE CEDEX.

La dette s'élève à ce jour à 524.716,23 € ».

SYNDIC DE COPROPRIETE :

Selon le PV DESCRIPTIF dressé par la SAS SAGE & ASSOCIES le 03/08/2021, Le syndic de la copropriété est : SYSGETIL, AGDA VOIRON, 5 rue du Mail – 38500 VOIRON (Tel : 04.76.93.00.68).

MISE A PRIX :
(TRENTÉ MILLES EUROS)
Ci, 30.000 €, frais en sus,

Une consignation pour enchérir est obligatoire en un chèque de Banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre d'un montant de 3.000 Euros, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de BONNEVILLE (74130).

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de vente qui peut être consulté, ainsi que le procès-verbal de description ci-annexé, au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (Rôle 21/00950), et au cabinet de l'Avocat poursuivant.

VISITE ASSUREE PAR LA SAS SAGE & ASSOCIES
LE VENDREDI 10 JUIN 2022
DE 14H00 à 15H00

